

**PROGRAMME DE FORMATION**  
**MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE SONORISATION**

**Objectifs opérationnels**

A l'issue de la formation, le stagiaire devra être capable de :

1. Identifier et décrire les différents types de matériels et leurs caractéristiques
2. Choisir le matériel adapté au montage d'un système de sonorisation simple
3. Effectuer le montage d'un système de sonorisation simple à partir d'une fiche technique
4. Exploiter un système de sonorisation simple.

**Profil des stagiaires et niveau de connaissances préalables requis**

→ Musiciens, assistants du son, agents territoriaux, salariés de mairie ou toute autre personne souhaitant acquérir les bases et s'initier aux aspects techniques de la sonorisation.

→ Pas de prérequis spécifiques.

Un questionnaire à compléter par le stagiaire, envoyé après son inscription, permet au formateur de connaître le niveau technique du stagiaire et d'adapter au mieux le contenu de la formation.

**Effectif**

4 à 10 stagiaires.

**Durée et volume de formation**

35 heures réparties sur 5 journées de formation : 5 x 7 heures.

**Modalités et lieu de formation, horaires**

La formation se déroule en présentiel dans les locaux de l'APMAC – 21 rue de l'abattoir, 17100 Saintes – sur 5 journées consécutives sur la semaine 49 :

- Lundi 6 décembre 2021 de 9h00 à 12h30 et de 14h à 17h30,
- Mardi 7 décembre 2021 de 9h00 à 12h30 et de 14h à 17h30,
- Mercredi 8 décembre 2021 de 9h00 à 12h30 et de 14h à 17h30,
- Jeudi 9 décembre 2021 de 9h00 à 12h30 et de 14h à 17h30,
- Vendredi 10 décembre 2021 de 9h00 à 13h00 et de 14h à 17h00.

**Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement**

Moyens pédagogiques :

- Séquences théoriques
- Démonstrations
- Temps de travail personnel et en groupe
- Exercices pratiques.

La pédagogie mise en œuvre est participative, les stagiaires sont placés en situation professionnelle et amenés à réfléchir sur leurs propres pratiques.

Un support pédagogique sera remis au stagiaire.

Moyens techniques :

- Salle de formation avec matériel de vidéo-projection
- Matériel de sonorisation
- Salle de mise en pratique avec montage de chaînes son.

Moyens d'encadrement :

- Christophe CHIRON, régisseur principal son.

**Programme et contenu pédagogique (phases théoriques et pratiques)**

1. Identifier et décrire les différents types de matériels et leurs caractéristiques
  - Bases théoriques de la sonorisation : définition du son, unités électriques utilisées en audio, chaîne électroacoustique, analogique et numérique
  - Captation sonore
  - Choix des différents niveaux de signal

- Diffusion et amplification
  - Etude et descriptif des principaux composants
  - Connectiques
  - Terminologie de la technique du spectacle
  - Règles de sécurité
  - Prévention du risque sonore et réglementation en vigueur.
2. Choisir le matériel adapté au montage d'un système de sonorisation simple
    - Etude de fiches techniques (lieux et évènements)
    - Spécificités des salles
    - Analyse des besoins techniques
    - Différents facteurs de choix
  3. Effectuer le montage d'un système de sonorisation simple à partir d'une fiche technique
    - Préparation du matériel
    - Câblage du système
    - Mise en pratique des différents types de matériel
    - Montage de chaînes son simples sur différents scénarios
    - Assister des équipes techniques dans le montage d'installations son
  4. Exploiter un système de sonorisation simple
    - Mise en marche du système son
    - Réglages
    - Egalisation de la console

#### Modalités d'évaluation

- Évaluation de l'atteinte des objectifs par le formateur à partir d'exercices pratiques et de mises en situation réelles
- Auto-évaluation par le stagiaire.

Chaque stagiaire devra remplir deux questionnaires de satisfaction : un en fin de formation (orale et écrite) et un plusieurs mois après la fin de la formation (écrite).

#### Documents remis à l'issue de la formation

La vérification de l'assiduité des stagiaires est effectuée par la signature d'une feuille de présence par demi-journée, contresignée par les formateurs.

Les stagiaires se verront remettre une attestation de présence et un certificat de réalisation.

#### Tarif et financement

1600€ HT par stagiaire ; 1920€ TTC.

Cette somme couvre l'intégralité des frais engagés par l'organisme de formation pour cette session. Les repas ne sont pas compris dans le prix de la formation.

APMAC Formation est certifié QUALIOPi au titre des actions de formation et des actions de formation par apprentissage (loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018). Cette certification qualité sera obligatoire à compter de janvier 2022 afin que les formations puissent bénéficier de financements publics ou mutualisés. Toutes nos formations sont donc éligibles à des financements provenant d'organismes financeurs mutualisés ou publics (AFDAS ou Pôle Emploi par exemple).

#### Contact

APMAC Formation

Katia SERVAIS, responsable de formation

T 05 46 92 13 69

formation@apmac.asso.fr